



Comité de Zones d'interventions prioritaires (ZIP) Les Deux Rives  
6487, boul. des Chenaux  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 5A9  
Téléphone : 819-375-8699 / Télécopieur : 819-375-8855

Trois-Rivières le 18 juin 2008

Secrétaire, Section canadienne  
Commission mixte internationale  
234, av. Laurier Ouest, 22<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1P 6K6

**CONSULTATION DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE SUR LES NIVEAUX DU LAC ONTARIO :  
PLUS DE QUESTIONNEMENTS QUE DE RÉPONSES POUR LE COMITÉ ZIP LES DEUX RIVES !**

Le comité de ZONES D'INTERVENTIONS PRIORITAIRES (ZIP) LES DEUX RIVES est heureux de pouvoir participer dans le cadre de la *consultation publique sur l'Examen de l'Ordonnance d'approbation pour le lac Ontario et le Fleuve Saint-Laurent*. Rappelons que le comité ZIP Les Deux Rives est une table de concertation travaillant à la protection, la conservation et la mise en valeur du Fleuve Saint-Laurent et de ses affluents, mandaté par le gouvernement fédéral et provincial par le biais du Plan Saint-Laurent. Son territoire d'influence couvre la MRC de Bécancour, la MRC des Chenaux et la Ville de Trois-Rivières.

**Le Plan proposé : Un objectif louable; mais des impacts inconnus !**

Pour le comité ZIP Les Deux Rives, le nouveau scénario de *régularisation du système Lac Ontario/Fleuve Saint-Laurent au Barrage Moses-Saunders* apporte plus de questions qu'il n'offre de réponse. Le plan proposé est axé principalement sur le Lac Ontario et apporte des solutions pour ce gigantesque plan d'eau. On observe, par contre d'immenses lacunes dans l'ensemble du bassin hydrographique du Fleuve Saint-Laurent. En résumé, il propose d'établir des niveaux d'eau plus proches de la réalité hydrologique naturelle du bassin hydrographique du Lac Ontario. Il prévoit, par exemple, des périodes d'étiage plus longues et des cycles d'inondation plus élevés en phase de crue printanière. Depuis 1958, les infrastructures construites au Québec ont été réalisées dans le contexte de régularisation des crues du Fleuve. L'exercice de se rapprocher des niveaux naturels est louable pour l'environnement du Lac Ontario. Par contre, beaucoup d'interrogations se posent lorsqu'on parle des impacts sur l'ensemble du bassin hydrographique du Fleuve Saint-Laurent.

## **Gouvernance des niveaux d'eau : des inconnus dans la gestion**

Le Comité ZIP Les Deux Rives se questionne aussi sur le mode de consultations futures des milieux décisionnels concernés pour gérer la fluctuation des niveaux d'eau et de débit. Le comité ZIP les Deux Rives pense que la nouvelle approche du *Plan 2007* se transpose vers une forme de gestion plus autocratique avant de se transformer vers le *Plan B+* où les variations des niveaux d'eau et de débit seront plus amplifiées dans ce type de scénario. Encore la, on se retrouve dans un questionnement fort important pour la future gouvernance dans la gestion du niveau fluvial :

- Est-ce que le processus de consultation sur les niveaux du Fleuve sera plus ou moins démocratique ?
- Dans le nouveau mode de gestion, est-ce que le processus de fixation du niveau du Fleuve va-t-il accélérer ou ralentir les décisions si on décèle une problématique d'inondation ou de sécheresse sévère?

## **Des interrogations grandissantes et impacts pour les municipalités riveraines ?**

Il a été signalé que certaines municipalités n'ont pas les informations nécessaires pour se prononcer, alors que celles-ci doivent gérer les bandes riveraines, l'eau potable, les eaux usées, d'émettre les permis de construction et d'établir les cartes de zones inondables dans leurs schémas d'aménagement.

Notre comité s'interroge sur les impacts sur le Fleuve Saint-Laurent:

- Quels seront les impacts environnementaux, sociaux et économiques (positifs et négatifs) dans le nouveau scénario régularisation de l'eau?
- Quel sera l'impact de ces niveaux d'eau sur les infrastructures résidentielles, commerciales, récréo-touristiques et industrielles?
- Le changement de niveau d'eau auront-ils un impact sur l'eau souterraine, sur les installations septiques, sur les infrastructures de rejets d'eaux usées, les systèmes d'eau potable et les sédiments contaminés du Fleuve?
- Quelle sera la délimitation des zones inondables futures ?
- Quels seront les impacts sur les terrains en bordure du Fleuve qui subissent actuellement une érosion sévère des rives dans la MRC de Bécancour, dans la Ville de Trois-Rivières et dans la MRC des Chenaux.
- Quel sera l'impact (positif ou négatif) sur les plantes exotiques envahissantes, phénomènes qui prend de plus en plus d'ampleur sur les rives et les affluents du Fleuve Saint-Laurent.

**Scénarios pour le Lac Ontario, il n’y aura plus de retour en arrière: l’eau s’écoule mais ne recule jamais !**

Les changements de niveau d’eau dans le Lac Ontario apporteront des changements de pratiques et les constructions d’infrastructures qui seront adaptées à ces nouveaux niveaux d’eaux. Il sera alors impossible de faire marche arrière et de revenir à la régularisation actuelle qui a préséance depuis 1958, car les pressions ontarienne et américaine seront énormes pour ne pas revenir au scénario antérieur même si les impacts sont négatifs sur le Fleuve Saint Laurent.

Pour l’ensemble des incertitudes mentionnées ci-haut, le comité ZIP Les Deux Rives demande donc le statu quo afin que l’ensemble des gestionnaires de l’eau évalue les impacts positif ou négatif de leur territoire.

**RECOMMANDATIONS**

**LE COMITÉ DE ZONES D’INTERVENTIONS PRIORITAIRES LES DEUX RIVES RECOMMANDE :**

- 1- Le statu quo dans la nouvelle ordonnance sur les niveaux d’eau et de débit du bassin hydrographique du Fleuve Saint-Laurent ;
- 2- De réaliser une évaluation des impacts environnementaux, sociaux et économiques sur l’ensemble du bassin versant du Fleuve Saint-Laurent;
- 3- De réaliser une étude avec les instances gouvernementales concernées ainsi que les gestionnaires de l’eau et de ses rives sur l’ensemble du bassin fluvial et de ses affluents;
- 4- D’évaluer si le mode de gouvernance de la régularisation du niveau d’eau et de débit fluviale est adéquat.

Au nom du Comité de Zones d’Interventions Prioritaires Les Deux Rives, nous espérons que cette documentation vous sera utile et je vous prie de recevoir mes plus cordiales salutations.



Stéphane Doucet, Directeur

Comité de Zones d’Interventions Prioritaires (ZIP) Les Deux Rives